

Sciez-sur-Léman



Info Sciez-sur-Léman

Juin 2020

SOMMAIRE

Page 2

- Santé
- Distanciation physique
- Réouverture déchetterie

Page 3

- Foyer Culturel

Page 4

- Vestiaire Saint Maurice



Edito

Restons vigilants et continuons d'appliquer les gestes barrières

Voilà le moment tant attendu par des millions de personnes confinées est arrivé.

Grâce à la prise de conscience de chacun concernant la dangerosité du covid 19 et des efforts de tous pour le combattre à tous les niveaux, la pandémie semble s'avancer à tous petits pas vers une accalmie.

Ce n'est certes pas encore gagné, loin s'en faut, et nous devons tous rester très vigilants.

Je tiens à remercier particulièrement les personnes qui ont été, et sont toujours, en première ligne pour soigner les malades au prix de leur propre vie dans les hôpitaux, les soignants s'occupant des personnes âgées ou alitées, les aides à domicile, tous ceux qui ont des gestes solidaires, et ils sont plus nombreux qu'on ne le pense, le personnel des écoles, de la voirie, de la police municipale et les services administratifs, qui ont œuvré sans relâche pour maintenir la cohésion sociale indispensable à la vie quotidienne.

Afin de respecter tous leurs efforts et ne pas alourdir le triste bilan de cette pandémie, je vous exhorte à bien respecter les gestes barrières, vous protéger vous et les autres doit rester une priorité.

Je tiens aussi à vous informer que nous disposons à présent des masques promis par la Région et que ceux de Thonon-Agglomération seront disponibles courant juin. La Commune de Sciez, quant à elle, a commandé 5000 masques dont vous avez pu bénéficier le mois dernier.

Prenez bien soin de vous.

La Municipalité

SANTÉ

Fonctionnement des cabinets de médecine générale pendant l'épidémie de Coronavirus

« En cas de doute sur votre état de santé, ne laissez pas traîner, prenez l'avis de votre médecin traitant » conseille la Société médicale du Chablais.

Dans le contexte d'épidémie de Coronavirus, les cabinets de médecine générale se sont organisés pour prendre en charge les patients potentiellement atteints par le Coronavirus, tout en continuant à s'occuper de tous les autres problèmes médicaux habituels. Ils communiquent :

La continuité des soins est assurée, quel qu'en soit le motif ou votre besoin. Ainsi, il est important de continuer à consulter votre médecin généraliste, par exemple dans les situations suivantes :

Si vous avez une pathologie chronique nécessitant habituellement un suivi,
Si vous pensez que votre pathologie chronique est mal équilibrée,
Si vous présentez une pathologie aiguë (infection, traumatisme, douleurs, etc.),
Si vous avez un nourrisson pour lequel un suivi régulier est recommandé,
Si vous êtes inquiets pour votre santé.

N'oubliez pas, il n'y a pas que le « corona » !

Les médecins sont disponibles en téléconsultation ou bien dans leur cabinet, où les locaux et les prises de rendez-vous ont été réorganisés pour un maximum de sécurité.

Si vous toussiez et/ou si vous avez de la fièvre :

- Contactez votre médecin traitant. C'est le médecin qui vous connaît le mieux et évaluera la situation avec vous.

- S'il n'est pas joignable, essayez de contacter un cabinet de médecine générale à proximité.

- N'appellez le 15 qu'en cas d'urgence : il vous donnera la bonne conduite à tenir.

Concernant les consultations pour tous les autres besoins habituels :

- Si le motif le permet, nous pourrions consulter à distance grâce à la téléconsultation, ou éventuellement en entretien téléphonique.

- Si le motif n'est pas urgent, nous pourrions décider avec vous de reporter la consultation.

- S'il faut vous examiner, un rendez-vous de consultation au cabinet vous sera proposé, sur des créneaux dédiés. Nous trouverons une solution pour vous accompagner au mieux pendant cette période.

La Société Médicale du Chablais regroupe l'ensemble des médecins hospitaliers et libéraux du Chablais, ; elle comprend notamment les 80 médecins généralistes du Chablais.

S'habituer à la distanciation physique

Des règles simples, utiles à rappeler

La distanciation sociale ou physique doit permettre à tout individu d'être à une distance d'au moins 1 mètre de tout autre individu, sauf situation particulière où cette distance peut être supérieure (pratique du sport, etc.) », décrit le ministère de la Santé.

Lors de vos sorties, notez bien ces quelques rappels, afin d'être assuré de respecter ce minimum d'un mètre entre vous et les autres :

- Saluez... de loin ! Vous rencontrez ou recevez un-e ami-e ? Même s'il n'est pas toujours simple de bien l'intégrer : pas de

poignée de mains ou d'embrassade ou d'accolade ;

- Respectez les éventuels marquages au sol, mis en place ici ou là, devant certains magasins ou sur les quais de gare routière ou ferrée ;

- Optez 'numérique' plutôt que 'physique' : sur le plan professionnel, le gouvernement préconise de poursuivre l'activité à distance, lorsque celle-ci est possible.

Et si vous appliquez aussi cette préconisation pour vos rendez-vous personnels ?

- Évitez les heures de pointe : vous devez impérativement sortir ? Faites-le en dehors des heures de pointe, d'embauche ou de débauche ;

- Portez un masque dans les transports en commun : autrement dit, le respect de la distanciation physique ne dispense pas du port du masque, dans le bus ou dans le train. Le Haut Conseil de la Santé publique

souligne qu'il s'agit d'une « mesure complémentaire des mesures de distanciation physique, des autres gestes barrières » (hygiène des mains...).

Une entreprise à la maison ?

Si vous devez faire venir un artisan à domicile, sachez que les différentes chambres, syndicats et autres fédérations professionnelles ont édicté des règles de bonnes pratiques que le professionnel est tenu de respecter.

De votre côté, à l'accueil de votre hôte, portez bien votre masque et respectez les mesures de distanciation physique.

Faites aussi en sorte d'être son unique interlocuteur afin qu'il ne multiplie pas les contacts au sein du foyer.

A son départ, aérez en grand quelques minutes et désinfectez les surfaces qu'il a potentiellement touchées.

SERVICES

Les déchetteries ouvertes sous conditions

Les déchetteries intercommunales ont été rouvertes aux particuliers, mais uniquement sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture

Les quatre déchetteries intercommunales (Allinges, Bons-en-Chablais, Douvaine et Sciez) sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec un jour de

fermeture hebdomadaire pour chacune (le mardi à Sciez, le mercredi à Bons-en-Chablais, le jeudi à Allinges et à Douvaine).

Comme habituellement, les déchetteries restent fermées les jours fériés.

Modalités d'accès

La situation actuelle impose des mesures de fonctionnement strictement encadrées, dans le respect des mesures barrières :

- la prise d'un rendez-vous préalable est obligatoire; vous devrez communiquer l'immatriculation de votre véhicule ainsi que les types de déchets que vous souhaitez

déposer.

Tous les déchets sont collectés, à l'exception du bois et des encombrants, qui ne sont collectés que du lundi au vendredi).

Des limitations

Les dépôts sont limités à 2m³ par rendez-vous

Un seul rendez-vous par usager et par semaine sur l'ensemble des quatre déchetteries intercommunales
Consignes à respecter pour l'application des mesures barrière.

SOCIAL

L'activité remarquable du Foyer Culturel en période de confinement

Le Foyer Culturel de Sciez et du Chablais, agréé Centre Social pour le territoire de la commune, a réussi à maintenir des activités pendant cette période de confinement. Il a soutenu des initiatives dont l'objectif était de maintenir, créer du lien entre les habitants malgré la distance physique et proposer actions de solidarité et aide à tout un chacun. Bénévoles, élus municipaux et associatifs, équipe salariée ont collaboré activement pour la coordination de toutes ces actions. Les multiples actions menées par le Centre social durant le confinement sont remarquables.

1. L'accueil d'enfants

Onze familles se sont proposées pour accueillir des enfants dont les parents ne pouvaient pas assurer la garde en raison du maintien de leur activité professionnelle. Les propositions ont été déposées sur un page facebook mettant en contact les familles intéressées.

2. Une chaîne de solidarité téléphonique

Elle a mobilisé plus de 40 bénévoles favorisant le lien et l'aide aux personnes isolées : appels réguliers, courses, collecte de poubelles, achat pharmacie, aide aux démarches en ligne... 400 personnes appelés, sans compter les adhérents du Club de la Joie de Vivre. Un élu municipal référent de chaque hameau, est la personne à contacter en cas de nécessité.

Ces mêmes bénévoles ont distribué les masques mis à disposition par la Mairie aux habitants de Sciez.

Dans un 1er temps, les personnes isolées ont été recensées : les plus de 65 ans et particulièrement les plus de 80 ans, puis l'ensemble des personnes qui en ressentaient le besoin.

3. Navette et le panier relais :

Toutes les 2 semaines, bénévoles et salariés ont récupéré 14 paniers alimentaires à Douvaine pour les remettre aux familles bénéficiaires. Les livraisons devant le Foyer ou à domicile.

4. Appui pour les jardins partagés

Il y a eu mise en place de l'arrivée d'eau pour les jardins partagés permettant aux habitants n'ayant pas d'extérieur de pouvoir travailler une parcelle de terre. Un troc de plants et de semis a eu lieu le 17 mai entre ces personnes et le groupe des éco-citoyens (moins de 10 personnes respectant les gestes barrières).

5. Lecture filmée et diffusée

La bibliothèque a continué à faire vivre les livres à travers ses 3 instants lectures filmés et disponibles sur le site du Foyer et relayés sur le site de la mairie.

6. Une correspondance d'écriture mise en place

Un moyen efficace de lutte contre l'isolement et permettre à tous de rester en lien et se souvenir. A travers un texte, un poème, une phrase, un slam, une chanson, une anecdote ou encore un témoignage les habitants ont pu s'exprimer, écrire ce qu'ils ont vécu et ressenti dans cette période confinée « chez soi ».

7. Soutien à la parentalité

Des articles ressources proposant des conseils pour s'occuper durant l'isolement et soutenir les parents à diffuser des idées pour occuper les enfants, l'accès aux bibliothèques collaboratives numériques, l'accès aux sites ressources et au numéro vert de soutien à la parentalité.

8. Maintien d'activités à distance

Cela a été le cas comme pour la danse, la zumba, l'espagnol ou la sophrologie.

Des rendez-vous en ligne et des vidéos postés sur site internet ont permis à des élèves de continuer à partager des moments de loisirs avec leur professeur. Certains cours de danse ont réalisé des vidéos de chorégraphie à distance visibles sur le site internet du Foyer.

9. Le service Jeunesse a gardé contact avec les 14-18 ans

Cela a été permis par le biais des réseaux sociaux, en organisant des activités sportives par visio, des messages vocaux pour échanger sur le vécu et les difficultés à vivre ces moments d'isolement en famille.

10. Une vie démocratique associative forte

Les membres bénévoles du conseil d'administration se sont mobilisés sur des échanges et des orientations à prendre pour orienter les actions de l'association. Cette forte mobilisation et ces élans de solidarité ont permis de continuer à faciliter la vie durant le confinement. Les difficultés restent les mêmes à l'amorce du déconfinement et tous se mobilisent pour continuer à faire vivre ces actions.

Une réouverture progressive déjà engagée

Le Foyer Culturel s'organise pour proposer un retour progressif à ses activités.

- Bibliothèque avec un retour des documents empruntés avant le confinement et un prêt de document « à emporter », et sur réservation. Les bibliothécaires communiqueront très rapidement sur les modalités et les dates de reprise.

- Le restaurant scolaire fournit des repas aux enfants scolarisés depuis le jeudi 14 mai.

- Les animateurs périscolaires sont mobilisés sur les temps méridiens et de garderie périscolaire les soirs.

- L'accueil du public s'organise pour l'instant uniquement par téléphone et mail, en attendant une réouverture des services du point info famille et de l'écrivain public.

- L'animation jeunesse à destination des 14-18 ans va reprendre également progressivement. En attendant, n'hésitez pas à vous inscrire sur la page Instagram jeunesse.sciez pour du soutien scolaire par visio ou pour participer à des activités collaboratives.

Le Foyer culturel de Sciez, qui a réalisé cet important travail, appelle « ceux qui le désirent à participer plus activement à la vie démocratique de notre association qu'est le Foyer. Nous aurons plaisir à vous y accueillir, à vous rencontrer et à échanger. »

THIBAUT BALTHAZARD
Président du Foyer Culturel de Sciez et du Chablais

Solidarité

Vestiaire Saint Maurice

"Le magasin du Vestiaire Saint Maurice situé 1 route du Crêt Beule est fermé temporairement à la clientèle par mesure de précaution sanitaire. REOUVERTURE LE MARDI 8 SEPTEMBRE à 13h30. Pour l'instant le container placé devant le magasin et destiné à recueillir les dons de vêtements est condamné mais il sera à nouveau possible de déposer du linge à partir du 16 août. Heureusement la fermeture du magasin n'empêchera pas l'association de continuer à soutenir financièrement des projets solidaires locaux qui sont vitaux pour une population fragilisée en ces temps de crise sanitaire et sociale. Merci à la population pour son soutien et portez-vous bien. Le

VISM."



Protégeons-nous, portons tous des masques



Attention, le masque ne remplace pas les gestes barrières. Il ajoute une barrière physique lorsque vous êtes en contact avec d'autres personnes.

Autorisation de déplacement

#COVID19

Pour les **7 cas autorisés de déplacement en dehors de votre département et à plus de 100 km de votre résidence**, vous devez être en possession de :



La déclaration de déplacement
(disponible en format .pdf, .docx et numérique)



D'un justificatif de domicile de moins d'un an



D'un document justifiant du motif de déplacement

